

Donner forme à son métier

1. Définitions

Client: Co-contractant de MECASTUDY

Contrat : Convention de formation professionnelle conclue entre

MECASTUDY et le client

Formation interentreprises: Formation sur catalogue réalisée dans les locaux de MECASTUDY ou dans des locaux mis à sa disposition par tout tiers et/ou à distance.

Formation intra-entreprise : Formation réalisée sur mesure pour le compte du client, réalisée dans les locaux du client, de MECASTUDY, de tout tiers et/ou à distance.

2. Objet et champ d'application

Tout contrat implique l'acceptation sans réserve par le client et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales qui prévalent sur tout autre document du client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

Aucune dérogation aux présentes conditions générales n'est opposable à MECASTUDY si elle n'a pas été expressément acceptée par écrit par celle-ci.

3. Documents contractuels et modalités d'accès

Le client reconnaît préalablement à la commande qu'il a bénéficié d'informations et de conseils suffisants de la part de MECASTUDY, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'action de formation à ses besoins.

Le client déclare en outre avoir pris connaissance des prérequis de l'action de formation et atteste que le / les stagiaire(s) inscrit(s) répond(ent) parfaitement aux conditions d'accès.

Le client s'engage à déclarer lors de l'analyse des besoins les éventuelles situations de handicap qui nécessiteraient de la part de MECASTUDY des adaptations pédagogiques et matérielles.

MECASTUDY est autorisé à sous-traiter pour partie ou totalement l'exécution des prestations objets du contrat.

Tout contrat sera établi selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur et plus précisément suivant les articles L6353-1 du Code du Travail et le Décret n° 2018-1341 du 28 décembre 2018.

Tout participant sera considéré inscrit à la formation une fois la convention signée par le client.

En cas d'absence du stagiaire, la prestation commandée sera facturée en totalité.

4. Report / annulation d'une formation par MECASTUDY

MECASTUDY se réserve la possibilité d'annuler un stage en cas de nombre d'inscrits insuffisant, de problème d'approvisionnement de supports de cours ou de problème technique. Dans ce cas, les stagiaires inscrits seront prévenus au moins une semaine avant le début du stage et de nouvelles dates leur seront proposées. De plus, les éventuels frais de déplacement et d'hébergement ne seront pas remboursés.

5. Rétractation / annulation d'une formation par le Client

Toute annulation ou report d'inscription de la part du client doit être signalée et confirmée par écrit. Une annulation intervenant plus de quatorze jours calendaires avant le début du cours ne donne lieu à aucune facturation. Une annulation intervenant entre 14 et 7 jours calendaires avant le début du cours donne lieu à une facturation égale à 50% du montant du cours. Une annulation intervenant moins de 7 jours calendaires avant le début du cours donne lieu à une facturation du montant intégral du cours.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Par exception à ce qui précède, en cas d'application des articles L.221-18 à 28 du Code de la Consommation, le client, dès lors qu'il est juridiquement « consommateur », dispose dans ce cadre d'un délai de 14 jours pour exercer son droit de rétractation. Le droit de rétractation peut être exercé en contactant la société par écrit. Le droit de rétractation ne peut pas s'appliquer pour les cas visés à l'article L.221-28 du Code de la Consommation. Par ailleurs, le client renonce expressément à son droit de rétractation par la signature du contrat et/ou d'un bon de commande concernant une formation dont l'exécution commence avant la fin du délai de rétractation.

6. Remplacement d'un participant / Absence d'un participant

Quel que soit le type de la formation, sur demande écrite avant le début de la formation, le client a la possibilité de remplacer un participant sans facturation supplémentaire.

En cas d'absence du stagiaire, la prestation commandée sera facturée en totalité.

7. Refus de former

Dans le cas où un Contrat serait conclu entre le client et MECASTUDY sans avoir procédé au paiement de la (des) formation(s) précédente(s), MECASTUDY pourra, sans autre motif et sans engager sa responsabilité, refuser d'honorer le contrat et de délivrer les formations concernées, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

8. Prix et règlement

Pour toute formation, un acompte minimum de 30% pourra être demandé au client à la conclusion du contrat. Les repas ne sont pas compris dans le prix des formations.

Tous les prix sont indiqués en euros, hors taxes et toutes taxes comprises. Les factures sont payables à réception.

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le client de pénalités de retard égales au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente (minimum 0%) majorée de 3 % par mois après mise en demeure.

Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès le premier jour de retard de paiement par rapport à la date d'exigibilité du paiement.

En outre, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le client d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de quarante euros (40 €). Cette indemnité est due de plein droit, sans mise en demeure préalable dès le premier jour de retard de paiement et pour chaque facture impayée à son échéance.

9. Règlement par un Opérateur de Compétences

Si le client souhaite que le règlement soit effectué par l'Opérateur de Compétences dont il dépend, il lui appartient de :

- Faire une demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande ;
- L'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription ou sur la convention ;
- S'assurer de la bonne fin du paiement par l'Opérateur de Compétences qu'il aura désigné.

Si l'Opérateur de Compétences ne prend en charge que partiellement le coût de la formation, le reliquat sera facturé au Client.

Si MECASTUDY n'a pas reçu l'accord de prise en charge de l'Opérateur

Tel +332 47 30 68 05 contact@mecastudy.fr WWW.MECASTUDY.FR N° déclaration d'activité : 2437 02541 37

Siret: 487 709 727 00084

APE: 8559A

de Compétences au 1er jour de la formation, le client sera facturé de l'intégralité du coût de la formation concernée par ce financement. En cas de non-paiement par l'Opérateur de Compétences, pour quelque motif que ce soit, le client sera redevable de l'intégralité du coût de la formation et sera facturé du montant correspondant.

10. Obligations et Responsabilité de MECASTUDY

MECASTUDY s'engage à fournir la formation avec diligence et soin raisonnables. S'agissant d'une prestation intellectuelle, MECASTUDY n'est tenue qu'à une obligation de moyens.

11. Obligations du Client

Le client s'engage à :

- Payer le prix de la formation;
- N'effectuer aucune reproduction de matériel ou documents dont les droits d'auteur appartiennent à MECASTUDY, sans l'accord écrit et préalable de MECASTUDY;
- Ne pas utiliser de matériel d'enregistrement audio ou vidéo lors des formations, sans l'accord écrit et préalable de MECASTUDY.

12. Confidentialité et Propriété Intellectuelle

Il est expressément convenu que toute information divulguée par MECASTUDY au titre ou à l'occasion de la formation doit être considérée comme confidentielle (ci-après « Informations ») et ne peut être communiquée à des tiers ou utilisée pour un objet différent de celui de la formation, sans l'accord préalable écrit de MECASTUDY. Le droit de propriété sur toutes les informations que MECASTUDY divulgue, quel qu'en soit la nature, le support et le mode de communication, dans le cadre ou à l'occasion de la formation, appartient exclusivement à MECASTUDY.

En conséquence, le client s'engage à conserver les Informations en lieu sûr et à y apporter au minimum, les mêmes mesures de protection que celles qu'il applique habituellement à ses propres informations. Le client se porte fort du respect de ces stipulations de confidentialité et de conservation par les apprenants.

La divulgation d'informations par MECASTUDY ne peut en aucun cas être interprétée comme conférant de manière expresse ou implicite un droit quelconque (aux termes d'une licence ou par tout autre moyen) sur les informations ou autres droits attachés à la propriété intellectuelle et industrielle, propriété littéraire et artistique (copyright), les marques ou le secret des affaires. Le paiement du prix n'opère aucun transfert de droit de propriété intellectuelle sur les informations.

Par dérogation, MECASTUDY accorde au stagiaire, sous réserve des droits des tiers, une licence d'utilisation non exclusive, non-cessible et strictement personnelle du support de formation fourni, et ce quel que soit le support. Le stagiaire a le droit d'effectuer une photocopie de ce support pour son usage personnel à des fins d'étude, à condition que la mention des droits d'auteur de MECASTUDY ou toute autre mention de propriété intellectuelle soient reproduites sur chaque copie du support de formation. Le stagiaire n'a pas le droit, sauf accord préalable de MECASTUDY:

- D'utiliser, copier, modifier, créer une œuvre dérivée et/ ou distribuer le support de formation à l'exception de ce qui est prévu aux présentes conditions générales ;
- De désassembler, décompiler et/ou traduire le support de formation, sauf dispositions légales contraires et sans possibilité de renonciation contractuelle ;
- De sous licencier, louer et/ou prêter le support de formation ;
- D'utiliser à d'autres fins que la formation le support associé.

13. Traitement des données personnelles

Dans le cadre de l'exécution de ses prestations de formation, MECASTUDY est amenée à traiter des données à caractère personnel concernant les clients et les stagiaires (nom, prénom, coordonnées, informations professionnelles, etc.).

Ces données sont collectées à des fins de gestion administrative, pédagogique, contractuelle, comptable et statistique. Les bases légales du traitement sont, en fonction de la finalité : Le respect d'obligations légales, l'exécution du contrat ou l'intérêt légitime du responsable de traitement.

MECASTUDY s'engage à ne conserver les données que pour la durée nécessaire aux finalités poursuivies et à ne pas les transférer à des tiers non autorisés.

Les données personnelles peuvent être transmises aux sous-traitants agissant pour le compte de MECASTUDY.

Conformément à la loi modifiée n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « informatique et libertés » et, au le règlement européen (UE) n°2016/679 dit « RGPD », les personnes concernées disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'op position et de portabilité de leurs données. Ces droits peuvent être exercés en adressant une demande à notre délégué à la protection des données (DPO) : dpo@mecachrome.com.

14. Communication

Le client autorise expressément MECASTUDY à mentionner son nom, son logo et à faire mention à titre de références de la conclusion d'un contrat et de toute opération découlant de son application dans l'ensemble de leurs documents commerciaux.

15. Qualité et traitement des réclamations

Toutes les parties prenantes à l'action de formation (prospects, clients, stagiaires, apprentis, financeurs, intervenants) ont la possibilité à tout moment de faire une réclamation relative aux offres et prestations de formations de MECASTUDY:

- Oralement, par téléphone ou en face à face. Dans ce cas le Responsable de MECASTUDY devra la reformuler par écrit à l'interlocuteur et celui-ci devra la confirmer sous forme écrite dans les meilleurs délais.
- Par écrit, par courrier à l'adresse de MECASTUDY ou par mail à contact@mecastudy.fr.

Elle sera traitée et fera le cas échéant, l'objet d'une action d'amélioration continue

16. Loi applicable et juridiction

Les contrats et tous les rapports entre MECASTUDY et son client relèvent de la loi française. Tous litiges qui ne pourraient être réglés à l'amiable dans un délai de soixante (60) jours compté à partir de la date de la première présentation de la lettre recommandée avec accusé de réception, que la partie qui soulève le différend devra avoir adressée à l'autre, seront de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Tours quel que soit le siège du client, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.